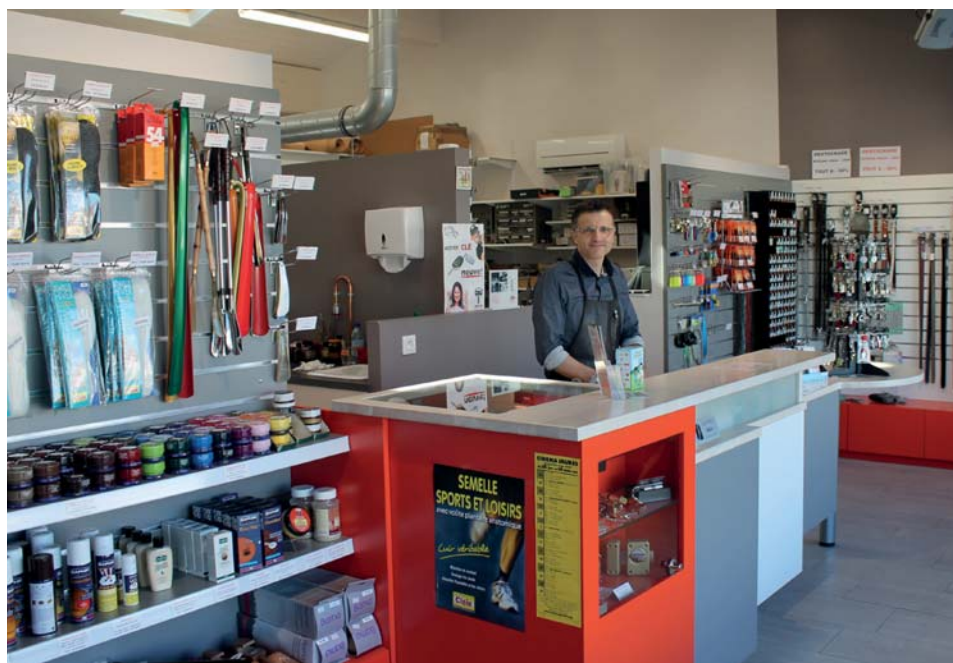


PYRÉNÉES-ORIENTALES

Cordonnerie nouvelle génération chez Marc BANEGUES à Argelès

Extraits de l'interview aimablement transmise par Stéphane DENOYER, de l'UPA 66 à qui nous adressons tous nos remerciements.



Après avoir repris en 2006 la cordonnerie Bertrand dans le centre-ville d'Argelès sur 25 m² dont l'atelier aménagé dans une ancienne cuve à vin, Marc et Marie-Hélène BANEGUES ont déménagé la cordonnerie dans un local neuf de la zone artisanale.

L'UPA : Marc, qu'est-ce qui vous a poussé à déménager ?

MB : Cela faisait 2 ans que l'activité était en baisse, et nous sentions venir des difficultés : travaux sur la Route Nationale, création d'un sens

unique couplé aux difficultés de stationnement ont fortement contribué à la baisse de fréquentation. Nous voulions relancer l'activité, capter une clientèle plus élargie. De plus, nous voulions changer de local pour travailler dans de meilleures conditions.

Combien de temps vous a-t-il fallu pour mener à bien ce projet ?

De l'idée de départ à l'installation, 2 ans 1/2.

Comment vous avez conçu le nouvel atelier ?

Outre capter plus de clients grâce à un emplacement stratégique et un stationnement aisé, nous avons créé 3 espaces de travail : réparation et entretien chaussures, clé-couture-gravure, et accueil vente. Nous sommes passés d'un atelier de 25 m², à un atelier moderne, lumineux et agréable de 75 m².

Notre plus gros investissement fut le banc de finition pour chaussures. Ce dernier vient de Hollande, et nous sommes très peu de cordonniers en France à en posséder un.

Quelles sont les particularités de ce banc ?

Réglable en hauteur, il permet de travailler dans de bonnes postures, quelle que soit la taille de l'opérateur. De plus, les aspirations des poussières et fumées sont très performantes, jusqu'à 3 fois plus puissantes que des machines traditionnelles. C'est pour cela que la CARSAT nous a aidés financièrement.

Comment la CARSAT vous a soutenu ?

Dès que nous avons eu le projet de déménager et d'acheter un nouveau banc, nous avons contacté l'Upa 66 qui nous a dirigés vers la CARSAT. La FFCM ayant signé une Convention Nationale d'Objectifs



Zoom sur

le contrat de prévention de la CNO (Convention Nationale d'Objectifs)

Dans certains cas les Caisses Régionales d'Assurance Maladie financent une partie de l'investissement s'il s'inscrit dans une démarche d'amélioration des conditions de travail des salariés.

Cette démarche repose sur la signature entre la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés et les organisations professionnelles, comme la FFCM, de Conventions Nationales d'Objectifs (CNO) fixant des programmes d'actions prioritaires de prévention.

Elle confère à chaque Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CARSAT) la possibilité d'accorder, dans la limite des crédits disponibles, à toute entreprise relevant d'une CNO et souscrivant un «Contrat de Prévention des Risques Professionnels», des avances susceptibles d'être transformées en subventions.

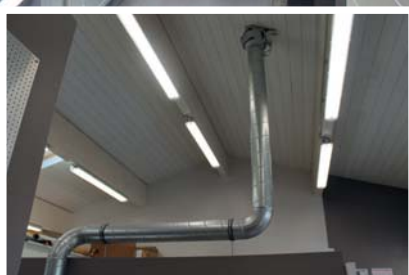
La CARSAT, après instruction d'un dossier, peut négocier et signer les contrats avec les entreprises de sa circonscription qui lui en font la demande par écrit.

Conseil : contacter votre CARSAT plusieurs mois avant d'acheter les équipements, sinon le dossier sera refusé.

Conditions requises :

Avoir entre 1 et 200 salariés, être à jour des cotisations sociales,
Avoir une activité visée par une CNO (c'est notre cas)
Avoir un projet global d'amélioration des conditions de travail (matériel, formation).

La CNO Cordonnerie est disponible à l'Upa 66 et sur le site de la FFCM : www.cordonnerie.org.



avec la CNAMTS, nous avons signé un contrat de prévention. L'agent de la CARSAT nous a conseillé et accompagné. Ainsi nous avons pu obtenir une aide de 18 000 € sur un investissement total de 72 000 €.

Quel bilan tirez-vous au bout bientôt d'un an?

Nous avons été de suite en forte progression, environ + 30% de chiffre d'affaires. Désormais, il faut être visible et proposer un stationnement aisé aux clients. Ce déménagement a été positif en tous points : pour notre activité, mais aussi pour nous car nous travaillons à 3 sans gêner, dans de biens meilleures conditions qu'avant. On apprécie particulièrement le matériel moderne, la lumière naturelle, et le fait de pouvoir accueillir les clients dans un espace agréable.

Quels sont vos projets?

Nous recherchons un apprenti pour la rentrée prochaine. Nous souhaitons le former, puis si c'est possible pérenniser son poste par la suite.

Tous nos compliments à notre collègue Marc BANEGUES !

Les Ateliers du Cordonnier

37 chemin de Palau,
66700 Argelès-sur-Mer
Un gérant, une conjointe collaboratrice, et un salarié